



COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise de prêts d'honneur à 3 porteurs de projets par Initiative sud Luberon et Cotelub mardi 9 février, à Cadenet

En partenariat avec Cotelub, Initiative Sud Luberon financent 3 nouveaux porteurs de projet, situés sur les communes de Cadenet, Villelaure et Grambois.

En 2020, malgré un contexte économique particulier, Initiative sud Luberon a continué d'œuvrer dans sa mission d'accompagnement à la création d'entreprises. Parmi les projets accompagnés en fin d'année, trois initiatives entrepreneuriales ont bénéficié de l'attribution d'un prêt d'honneur.

La remise de chèque officielle aura officiellement lieu le 9 février prochain dans le local de M. Baptiste Cavalier, Cavalier Luberon Matériels, situé sur la Zone d'Activité des Meillères, à Cadenet.

Prêt d'honneur

Il s'agit d'un prêt d'honneur à taux zéro (sans intérêt ni garanties personnelles) accordé au porteur de projet à titre personnel dans le cadre de sa création ou reprise d'entreprise.

L'attribution de ce prêt d'honneur repose sur la confiance entre le créateur d'entreprise et la plateforme Initiative. Chaque entrepreneur présente son projet devant un « comité d'agrément » constitué de chef d'entreprises, banquiers, experts-comptables, conseillers techniques... qui décide de l'octroi du prêt sollicité (entre 1500 € et 6 000 €).

Les 3 nouvelles entreprises

M. Baptiste CAVALIER, a repris l'entreprise CLEM MOTOCULTURE située dans la zone d'activité de
Cadenet. La société de M. CAVALIER (CAVALIER LUBERON MATERIELS) propose la vente / location
/ réparation de matériel de motoculture et d'oléiculture.

M. CAVALIER a	obtenu u	n Prêt d'	'Honneur	de 6 000)€ et un	Prêt d'Ho	onneur Sc	olidaire d	e 8 000 €

Mme Pascaline CUTTELINI a créé un institut de beauté sur la commune de Villelaure.
A la suite d'une reconversion professionnelle, Mme CUTTELINI a décidé de créer son propre institut de beauté à Villelaure. Elle propose des soins du visage, des soins du corps, des épilations et la beauté des mains ainsi que la vente de produits de beauté.

Mme CUTTELINI a obtenu un Prêt d'Honneur de 6 000 €.

- **M. Guillaume HUMBERT** a créé une entreprise de préparation esthétique automobile sur la commune de Grambois.

Sa société SUBLIME PROJECT propose des prestations de services dans le secteur automobile, plus précisément « la préparation esthétique automobile » dans les domaines professionnels et particuliers.

M. HUMBERT a obtenu un Prêt d'Honneur de 6 000 €

* Initiative Sud Luberon intervient auprès des porteurs de projets afin de les aider à formaliser et renforcer leurs projets d'entreprises. Ses actions d'accompagnement et de suivi s'inscrivent dans la politique de développement territorial de Cotelub qui soutient cet accompagnement économique aux créateurs et entrepreneurs de proximité favorable à la création d'emplois.

Dans le cadre de son partenariat avec Initiative Sud Luberon, COTELUB accueille les permanences de David Pianetti dans ses locaux pour un accompagnement de qualité au plus proche des porteurs de projet.

Plus d'infos et contact :

Initiative Sud Luberon: David Pianetti, tél. 04 90 09 57 52 - david.pianetti@initiative-sudluberon.com

COTELUB

Parc d'activités Le Revol : 128, chemin des vieilles vignes - 84240 La Tour d'Aigues -Tél. 04 90 07 48 12 - www.cotelub.fr

Prêts d'honneur aux porteurs de projets

Engagée en faveur du développement économique de son territoire, COTELUB est à l'écoute des entrepreneurs et de leurs projets; elle met à leur disposition un éventail de services pour assurer l'accompagnement et conseils avant, pendant et après leur implantation.

Initiative sud Luberon est un des partenaires-clé de cet accompagnement.

Partenaire déterminant en matière de soutien à la création d'entreprise, Initiative Sud Luberon fait état d'une solide capacité d'expertise portant sur le tissu économique et entrepreneurial de notre territoire.

Initiative Sud Luberon intervient auprès des porteurs de projets afin de les aider à formaliser et conforter leurs projets d'entreprises. Ses actions d'accompagnement et de suivi s'inscrivent clairement dans la politique de développement territorial de COTELUB.

La plateforme Initiative Sud Luberon propose plusieurs soutiens financiers:

Prêts d'honneur initiative : il s'agit d'un prêt à taux zéro (sans intérêt ni garantie personnelle) accordé au porteur de projet à titre personnel dans le cadre de sa création ou reprise d'entreprise. L'attribution de ce prêt d'honneur repose sur la confiance entre le créateur d'entreprise et la plateforme Initiative. Chaque entrepreneur présente son projet devant un comité d'experts (chef d'entreprises, banquiers, experts-comptables, conseillers techniques...) qui décide de l'octroi du prêt sollicité (entre 1500 € et 6 000 €). Son remboursement s'effectue sur une période moyenne de 3 ans (avec un différé de remboursement de 3 mois).

 Le prêt d'honneur solidaire constitue un dispositif d'Etat permettant de bénéficier d'avances personnelles, sans intérêt, comprises entre 1000€ et 8000€ remboursables dans un délai maximum de 5 ans. Destiné à être couplé à un prêt bancaire ou solidaire, l'obtention de ce prêt permet au porteur de projet de consolider ses fonds propres.

De plus, les experts de Sud Luberon Initiative constituent des interlocuteurs ressources sur la thématique du développement économique. En effet, la structure fait état d'une connaissance fine du tissu entrepreneurial local, ainsi que d'un réel degré d'expertise concernant l'analyse des montages financiers et de la pertinence des projets portés par les entrepreneurs au niveau local.

En 2021, certains dispositifs évoluent : renseignement à prendre auprès de David Pianetti – Initiative Sud Luberon.

Petit historique

Depuis 2016, ce sont + de 400 porteurs de projet qui ont bénéficié d'un accompagnement et d'un suivi par Initiative Sud Luberon.

Evolution du nombre de porteurs de projet accompagné par ISL :



Bilan 2020: en cours

DEVELOPPEMENT ECONOMIQUE

Favoriser le développement économique est un des enjeux stratégiques prioritaire au cœur des actions de COTELUB. Par sa compétence « développement économique, » la collectivité vise à développer les filières porteuses, à soutenir l'activité des entreprises et à préserver les commerces et l'artisanat ;

Les objectifs qui découlent de cette stratégie sont :

- Maintenir et soutenir l'activité sur notre territoire.
- Développer les Zones d'Activités : proposer une offre foncière pour maintenir l'activité économique ; aménagement, entretien et gestion des zones d'activités industrielles, commerciales, tertiaires, artisanales ou touristiques qui sont d'intérêt communautaire
- > Soutenir les porteurs de projets.
- Redynamiser les cœurs de village, en facilitant l'implantations des commerces de proximité.
- > Appliquer le « Schéma d'accueil des entreprises », adopté fin 2019.
- > Développer le tourisme ; avec notamment la valorisation des sites d'exception.

